

Pouvoirs locaux

Projets



eComptes

etutelle

eMandat

## La simplification administrative au service des Pouvoirs locaux

Cadastre des  
subsides

EPN

Mémento  
fiscal



Wallonie

INFO-GUIDES

SPW | Éditions

Pouvoirs locaux

Avec eTutelle, simplifier vos démarches liées à la tutelle administrative !

S'inscrivant dans la lignée du plan « ensemble simplifions » et de la déclaration de politique régionale 2009-2014, le projet eTutelle contribue à simplifier les démarches administratives de votre pouvoir local et de l'administration en permettant l'informatisation et la dématérialisation complète de l'exercice de la tutelle administrative.

eTutelle concerne les actes de tutelle administrative à transmission obligatoire pour la tutelle spéciale d'approbation et la tutelle générale d'annulation. Toutes les matières sont concernées : tutelle financière, marchés publics, législation organique, fonction publique. Ce qui représente pour les communes : 19 actes et 39 formulaires.

Avec eTutelle, vous disposez d'une interface pratique et gratuite de traitement des actes transmis à la tutelle administrative qui ne demande aucune infrastructure informatique spécifique. Vous pouvez l'utiliser **en tout temps** et à **tout endroit** via le portail des Pouvoirs Locaux.

Avec eTutelle, vous facilitez et allégez vos démarches administratives au service d'une plus grande efficacité. Ainsi vous pouvez :

- Transmettre de manière **électronique** vos actes à l'autorité de tutelle ;
- Suivre l'**état d'avancement** de vos dossiers tout au long du processus de traitement ;
- Gérer en toute autonomie vos utilisateurs et leurs droits d'accès ;
- Gérer les **données signalétiques** de votre pouvoir local, des mandataires et de votre personnel ;
- Disposez d'un **support à l'utilisation** proche de vos réalités de terrain ;
- Construire un outil **en coopération** avec le Service public de Wallonie.



## Plus d'informations

E-mail : [etutelle.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:etutelle.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

Tél. : 081/323 645

<http://pouvoirslocaux.wallonie.be> > etutelle > bureau applicatif

Avec eComptes, analysez vos finances en 3 clics !

L'eComptes est aujourd'hui implanté dans 511 administrations locales (communes, CPAS, provinces).

Il s'agit d'un ensemble d'applicatifs publics et gratuits qui ont pour vocation de faciliter l'analyse financière et la production de documents aidant à la compréhension des finances locales.

En quelques minutes l'eComptes réalise des analyses qui prendraient des jours manuellement.

Grâce à son Générateur de Rapports Financiers (nouveau 2016 !), les administrations locales peuvent produire facilement et sans connaissances informatiques leurs propres rapports d'analyses, ratios, et documents de suivi budgétaire.

Ainsi l'eComptes met l'analyse financière à la portée de tous.

L'eComptes, c'est aussi un outil pour vous aider au quotidien ;

- Aide à la préparation du budget ;
- Génération du nouveau Tableau de Bord Prospectif fruit d'une collaboration entre la DGO5 et le CRAC ;
- Suivi des projets extraordinaires ;
- Suivi d'un poste (téléphonie, électricité, voirie ...etc) ;
- Calculs de projections, de ratios .... ;
- Génération automatique de présentations « powerpoint » de vos budgets et comptes ;
- Simplification administrative en produisant de façon automatisée, rapports et justificatifs (par exemple pour les subventions PCS).

Une interface a également été réalisée avec l'outil 180° du CRF de gestion des PST.

L'eComptes permet aussi de produire des fichiers alimentant les statistiques régionales , fédérales et européennes ainsi que l'eTutelle.

## Plus d'informations

---

E-mail : [ecomptes.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:ecomptes.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

Tél. : 081/323 204

<http://ecomptes.wallonie.be>

## Les Espaces Publics Numériques (EPN) de Wallonie pour favoriser l'inclusion numérique !

Le label « Espaces publics numériques de Wallonie » a été initié en 2004 par le Gouvernement wallon et porté par les pouvoirs locaux pour lutter dans un premier temps contre la fracture numérique.

Le label accordé aux EPN garantit un accompagnement technologique, pédagogique et humain, une animation professionnelle, une infrastructure et des équipements, ainsi qu'une ouverture publique de minimum 16 heures par semaine et une politique tarifaire sociale.

Ces espaces sont aujourd'hui amenés à jouer un rôle de plus en plus important eu égard aux défis numériques qui se multiplient et se complexifient à vive allure. Les pratiques numériques se renouvellent sans cesse entraînant des inégalités sociales croissantes. **Le concept d'inclusion numérique doit être renforcé.** L'EPN est défini comme un lieu d'apprentissage et de médiation des usagers numériques. Son rôle est de favoriser la participation citoyenne de tous.

Début 2016, les EPN constituent un réseau de 156 espaces répartis sur 103 communes. Ils forment ainsi le réseau le plus prompt à accompagner les besoins numériques des citoyens.

Leur inscription dans le Plan du numérique wallon et dans celui de Lutte contre la Pauvreté en font des lieux privilégiés dans le défi de l'e-inclusion.

Pour réaliser cette gageure, le financement structurel du dispositif d'animation des EPN sera assuré et 100 nouveaux EPN seront créés entre 2016 et 2019. Leurs missions seront réorientées et élargies, notamment pour mieux les articuler avec les structures scolaires locales. Des actions concrètes sur les publics fragilisés seront menées. Des appels à projets seront également lancés afin de favoriser l'acquisition de compétences numériques des citoyens. Côté technique, le débit de leurs connexions Internet sera augmenté.

### Plus d'informations

E-mail : [laurence.gindt@spw.wallonie.be](mailto:laurence.gindt@spw.wallonie.be)  
[e pn@technofuturtic.be](mailto:e pn@technofuturtic.be)

Tél. : 081/323 757 -- 071/254 972

## eMandat : Formation en ligne pour les mandataires des pouvoirs locaux

Disponible en ligne depuis le mois de décembre 2012 et utilisant la technique de l'e-learning, la formation offre aux mandataires un catalogue de sujets tels que :

- **Le fonctionnement général des communes et des CPAS** (Ex. : Identifier les acteurs, comprendre leurs modes de fonctionnement et leurs rôles, comprendre les enjeux importants, etc.)
- **Les marchés publics** (Ex. : Connaître la réglementation en matière de marchés publics, maîtriser les modes de passation, les procédures et les principes de base, etc.)
- **Les finances publiques locales** (Ex. : Lire un budget, analyser des comptes annuels, maîtriser le cycle budgétaire et comptable, etc.)
- **La fonction publique locale** (Ex. : Connaître les dispositions générales en matière de personnel, comprendre les principes de gestion du personnel au niveau des pouvoirs locaux, identifier les acteurs incontournables, etc.)

Durant l'année 2016, l'outil sera étoffé avec de nouveaux modules portant sur les provinces, les intercommunales et les associations chapitre XII !

Connectez-vous sans plus attendre au site eMandat. Vous y trouverez : de nombreuses applications facilitant la compréhension des concepts exposés, des commentaires audios, des activités interactives,...

L'outil est régulièrement actualisé afin de rester en phase avec les évolutions des différentes thématiques abordées. Ainsi, les modifications apportées par la réforme de la tutelle, les nouvelles législations relatives aux marchés publics et aux grades légaux, sont déjà intégrées dans les différents modules.

### Intéressé(e)?

Rejoignez le site eMandat, votre site !

Connectez-vous grâce à vos codes d'accès qui vous ont été communiqués par courrier.

Vous avez perdu vos codes d'accès ?

### Plus d'informations

E-mail : [emandat.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:emandat.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

Tél. : 081/323 273

<http://emandat.pouvoirslocaux.wallonie.be>

Ce site s'inscrit dans l'objectif poursuivi par le Gouvernement wallon de simplifier l'organisation de l'Administration et de faciliter l'accès à l'information.

Ce site, constamment mis à jour, se décompose en **4 parties** bien distinctes :

**1°** Les **règlements-taxes communaux** en vigueur depuis 2003 : les textes de tous les règlements taxes sont intégralement publiés.

	Commune	Objet	Exercice	Nomenclature
1	Ans	Taxe de stationnement zone bleue	2011, 2012	Taxes communales
2	Ans	Taxe de stationnement/horodateurs	2011, 2012	Taxes communales
3	Arlon	Taxe communale sur l'absence d'emplacement de parcage	2002, 2003, 2004, 2005, 2006	Taxes communales
4	Arlon	Taxe communale sur les véhicules autorisés à stationner sur la voie publique	2002, 2003, 2004, 2005, 2006	Taxes communales
5	Ath	Hygiène publique	2009	Taxes communales

**2°** **40 Modèles de règlements - taxes** sont présentés dans une version simplifiée.

**3°** Un tableau permet de comparer les **taux moyens régionaux** (depuis 1994) en matière d'impôt des personnes physiques (IPP) et de précompte immobilier (PI).

**4°** Un tableau reprend à l'échelon de la Région wallonne l'**évolution des taux communaux** (depuis 1990) en matière d'impôt des personnes physiques (IPP) et de précompte immobilier (PI).

Afin de faciliter la consultation du site, il est loisible d'effectuer une recherche :

- via une liste de mots-clefs
- via un moteur permettant soit une recherche globale soit une recherche par commune, objet et exercice.

### Plus d'informations

E-mail : [philippe.knapen@spw.wallonie.be](mailto:philippe.knapen@spw.wallonie.be)

Tél. : 081/323 704

<http://pouvoirslocaux.wallonie.be> > mémento fiscal

Compte tenu de la hausse toujours croissante du nombre de subsides octroyés aux Communes, Provinces et aux CPAS, les élus locaux ont de plus en plus de difficultés à connaître les possibilités de financement qui leur sont offertes et à savoir auprès de quelle administration ils doivent se renseigner.

Le cadastre des subsides mis en ligne en juillet 2010 sur le site <http://subsides.pouvoirslocaux.wallonie.be> vise à apporter une solution à ce problème en mettant gratuitement à disposition de n'importe qui une information détaillée sur les subsides octroyés par la Région wallonne aux pouvoirs locaux.

Chaque subside est présenté sous la forme d'une fiche reprenant des informations relatives à l'objet du subside, la politique régionale concernée, la procédure d'octroi du subside, le mode de versement, les références légales ou encore l'administration fonctionnelle en charge du subside.

Fiche du subside	
Libellé du subside	Convention sectorielle 2005 - 2006
Type de subside	Subside en matière de personnel
Pouvoir subsidiant	Région wallonne
Bénéficiaire	Province
Politique régionale	Pouvoirs locaux - Affaires intérieures
Matière communale	Personnel/GRH
Objet du subside	Ce subside est octroyé afin de permettre l'exécution de la convention sectorielle 2005-2006 entre la Région wallonne et les organisations syndicales représentatives des pouvoirs locaux, conformément à la décision du Gouvernement wallon du 26 juin 2008.
Conditions d'octroi	Pour bénéficier du subside, la commune doit adhérer au Pacte pour une fonction publique locale et solidaire au travers duquel la commune s'engage à intégrer dans son statut administratif et pécuniaire de nouveaux dispositifs relatifs à la carrière des agents, aux procédures de recrutement et aux conditions de travail.

Ce site sera amené à évoluer à partir de 2013 de par la mise à jour des subsides octroyés par la Région wallonne et de par l'intégration des subsides octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et certaines institutions fédérales comme le SPP Intégration sociale par exemple.

## Plus d'informations

E-mail : [subsides.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:subsides.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

Tél. : 081/323 767

<http://subsides.pouvoirslocaux.wallonie.be>

## etutelle

E-mail : [etutelle.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:etutelle.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

Tél.: 081/323 645

<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>



E-mail : [ecomptes.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:ecomptes.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

Tél.: 081/323 204

<http://www.ecomptes.wallonie.be/>



E-mail : [laurence.gindt@spw.wallonie.be](mailto:laurence.gindt@spw.wallonie.be)

[epn@technofuturtic.be](mailto:epn@technofuturtic.be)

Tél.: 081/323 757 - 071/254 972

<http://www.epn-ressources.be/>



E-mail : [emandat.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:emandat.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

Tél.: 081/323 273

<http://emandat.pouvoirslocaux.wallonie.be>

## Mémento fiscal

E-mail : [philippe.knapen@spw.wallonie.be](mailto:philippe.knapen@spw.wallonie.be)

Tél.: 081/323 704

<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>

## Cadastre des subsides

E-mail : [subsides.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:subsides.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

Tél.: 081/323 767

<http://subsides.pouvoirslocaux.wallonie.be>

